

Le Comité municipal de la Commune de Corribiers, s'étant réuni le 15 Juin 1870, a l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport de son Comité d'Administration et de vous proposer de voter l'achat de la parcelle de terrain qui se trouve sur le chemin de communication de la Chapelle St Robert à Laraha par Charras, le Chéou, Rougnac &c...

Le Comité municipal délibérant même que le chemin dont il s'agit offre peu d'avantages à la Commune de Corribiers attendu que les habitants de cette localité ne peuvent s'en servir que très rarement. Néanmoins, dans l'intérêt des communes de Rougnac, Charras, Wignac, la Chapelle St Robert &c le Comité municipal vient aux plaines le chemin et que son direction serait faite de la manière suivante, savoir de Laraha au Chéou, du Chéou à Charras, de Charras à Raymondias, laissant les villages de Vigneries et Besoché sur la droite, et de Raymondias à la Chapelle St Robert &c, attendu que cette direction est la seule qui offre le plus d'intérêt à toute la ligne comme étant la plus directe et la plus profitable aux habitants de la Partie.

Fait et délibéré en la Mairie de Corribiers le jour & mois susdits.

L. Latraille Maire
 J. Duteyrol
 Chouvier
 J. Dufrange
 J. Dufrange